N°27, Novembre 2025

Addictovigilance

Bulletin de l'Association des Centres d'Addictovigilance

www.addictovigilance.fr

Article rédigé par le Centre d'Addictovigilance de Caen Bretagne-Normandie

MDMA : un retour vers le futur ?

Un jeu dangereux

Un jeune homme a récemment présenté un tableau **d'intoxication sévère**, associant **coma** (Glasgow=3), **hyperthermie** (42,3°C), **insuffisance rénale, rhabdomyolyse et cytolyse hépatique**.
En cause ? L'ingestion, lors d'un festival, d'un comprimé rose, présentant l'inscription "Squid Game" sur une face et un logo évoquant un masque de la série populaire Squid Game sur l'autre face.

Un de ces comprimés a pu être analysé : il pesait presque 600 mg et était composé à presque 50% de chlorhydrate de MDMA, soit une dose très élevée par comprimé, exposant le consommateur à des risques majeurs. Pris en charge en réanimation, l'évolution clinique dans ce cas a été favorable mais appelle à renforcer notre vigilance autour de cette substance !

MDMA : pharmacologie

La **MDMA (3,4 méthylènedioxyméthamphétamine),** dite « Ecstasy », est un dérivé de la classe des phényléthylamines, structurellement **proche de la méthamphétamine**.

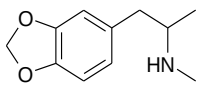

MDMA

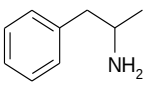

Amphétamine

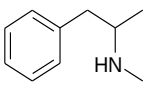

Méthamphétamine

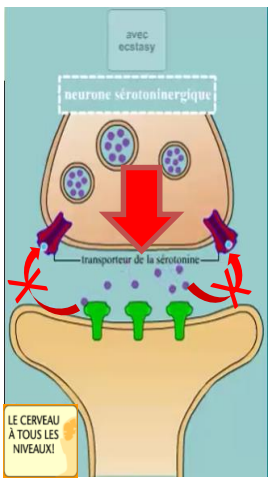

Pharmacologiquement, la MDMA augmente la libération des monoamines et inhibe leur recapture. Elle présente donc une action :

-Sérotoninergique : l'augmentation de sérotonine dans la fente synaptique est un effet important de la MDMA ; ce mécanisme est impliqué notamment dans la régulation de l'humeur.

-Dopaminergique : impliquée dans l'activation du système de récompense.

-Noradrénergique : l'augmentation de la noradrénaline est associée à la survenue d'un état de stress, d'excitation… mais **la stimulation du système adrénergique entraîne également des effets cardiovasculaires (hypertension, tachycardie, vasoconstriction…).**

Globalement, la MDMA produit des effets stimulants et entactogènes accompagnés d'un sentiment de puissance physique et mentale ; elle augmente les perceptions sensorielles et diminue la sensation de fatigue, de faim et de douleur. A forte dose, elle est hallucinogène (1).

L'effet sérotoninergique explique l'effet euphorisant et la sensation de bien-être associés à la prise de MDMA, mais l'accumulation de grandes quantités de sérotonine peut être responsable d'un **syndrome sérotoninergique associant troubles neuromusculaires, dysautonomie et troubles psychiques, potentiellement mortel**.

L'organisme réagit également à la prise de MDMA en diminuant dans un deuxième temps la synthèse de sérotonine : ceci explique par exemple la survenue d'une dépression à distance des dernières consommations.

(1)Kalant H. The pharmacology and toxicology of "ecstasy"(MDMA) and related drugs. CMAJ 2001;165(7):917-28

Signaux d'Addictovigilance

Les données du dernier rapport national d'addictovigilance établissent les tendances suivantes :

-↗ **du nombre de cas d'addictovigilance**
-↗ du fractionnement des comprimés (plutôt en faveur d'une réduction de risques) mais de façon très inquiétante une tendance à **l'augmentation du nombre de comprimés consommés sur des séquences de quelques jours en mode « binge »**, ce qui, compte tenu de la demi-vie plasmatique de 10 à 12h de la MDA, métabolite actif principal de la MDMA, **majore très nettement le risque de surdose mortelle**.
-Une **dose médiane de 465mg de MDMA** consommée lors de ces séquences, **avec certains profils de « mégaconsommants »**

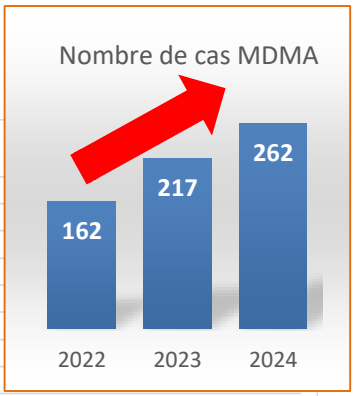

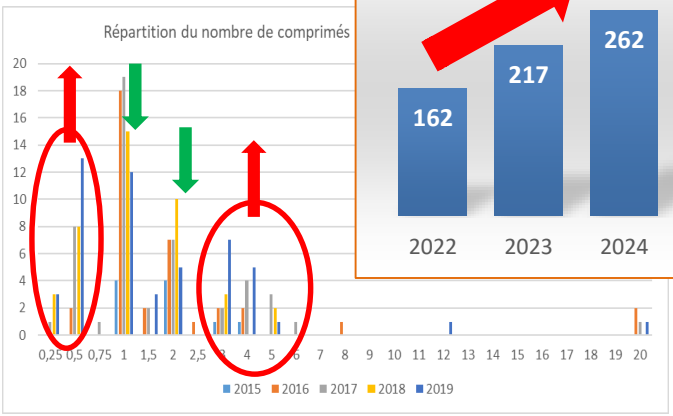

Décès

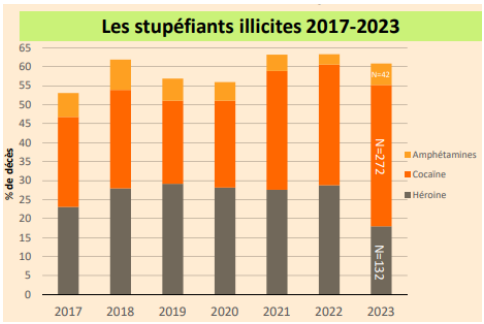

Les dernières données 2023 de l'étude **DRAMES** (Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments et de Substances), basées sur l'exploration toxicologique, vont également dans le sens d'une **(ré-)augmentation récente du signal de décès en lien direct** avec les amphétaminiques (principalement la MDMA) après une période de diminution du nombre de cas (notamment 2021-2022).

Soumission chimique

La soumission chimique est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.
Les **stimulants ont fait leur apparition** depuis quelques années dans les observations de cas de soumission chimique, en particulier **la MDMA a marqué une très nette progression dès 2021** (n=18 cas vs n=4 en 2020) en arrivant en tête des mentions d'agent de soumission chimique pour les substances non médicamenteuses. **Ce signal est confirmé dans les dernières données disponibles (2022).** Les médicaments sédatifs sont majoritairement incriminés (56,7%). Les substances non médicamenteuses se maintiennent quant à elles au niveau le plus haut (43,3% *vs* 43,6% en 2021 *vs* 27,8% en 2020) avec les stimulants en tête et notamment la MDMA présente dans 12 des 97 cas de soumission chimique vraisemblable.

Pour conclure

Longtemps cantonnée à l'espace festif ponctuel, de type « rave », **la MDMA voit de nos jours son usage s'élargir** en termes de :

- **Quantité** de comprimés comme de principe actif consommés,
- De **mode d'usages** (séquences de consommation parfois longues),
- De **profil d'usagers**, dont les mineurs (en augmentation, **de 10,0% des cas rapportés en 2018 à 19,6% en 2019**).

L'augmentation du nombre de cas graves (dont **décès**), couplée aux **teneurs élevées** observées dans les comprimés et au profil pharmacologique (**risque d'accumulation de dose**) incite à **renforcer les mesures de prévention (RdRD), d'information et de prise en charge, afin de diminuer les consommations** et l'exposition de la population à cette substance de synthèse ancienne mais d'usage toujours très problématique.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur les médicaments et substances psychoactives, pour toute déclaration de cas d'abus ou de pharmacodépendance

Addictovigilance
Bulletin de l'Association des Centres d'Addictovigilance

Retrouvez les coordonnées de votre centre sur notre site Internet à la rubrique
https://addictovigilance.fr/centres/